



COMMUNE DE XERTIGNY

Compte-Rendu de la Séance du Conseil Municipal en date du 17 Janvier 2019

Présents : ADAM Manuela, ALEXANDRE René, AMYOT Claude, BLOSSE Anne, BOISSONNET Annie, CERVONI Anélène, GUEDES Jérôme, HOUILLON Nathalie, LACHAMBRE Martine, LAPOIRIE André, LAVE Michel, MARCOT Véronique, MICHEL Dominique, PERONA Emmanuelle, PIERREL Christian, PLAYOULT Brigitte, ROBERT Daniel, THIEBAUT Michaël, TISSERANT Gérard, VALENTIN Denise, VANCON Nicolas, VUILLEMIN Sébastien.

Absents : BECKER François

Monsieur Jérôme GUEDES a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Ecoles – Restructuration des Ecoles de la Commune à la Rentrée Scolaire 2019-2020

Mme le Maire rappelle qu'une réunion de concertation a été organisée en urgence en fin d'année avec les Directrices, les Délégués de Parents d'Elèves et la Commission Scolaire afin d'évoquer ensemble l'avenir des écoles maternelles et élémentaires de Xertigny, suite aux derniers éléments transmis par Mme DOAN, IEN, à savoir la fermeture d'une classe (voire deux) quasiment certaine à la rentrée compte tenu de la baisse constante des effectifs et de la situation de sursis obtenue l'année dernière.

Après de longs échanges où chacun a pu s'exprimer autour des schémas possibles (retrait d'un poste au centre, retrait d'un poste au RPC (Regroupement Pédagogique Communal Amerey-Moyenpal-Rasey), fermeture uniquement de l'Ecole Maternelle d'Amerey ou encore fermeture des deux écoles du RPC), il a été conclu qu'un retrait de poste dans l'une ou l'autre des écoles (en espérant éviter les deux suppressions) serait aujourd'hui dans tous les cas préjudiciable pour la qualité de l'enseignement auprès des enfants xertinois. Aussi, il a été envisagé, à l'unanimité moins une voix, de proposer à l'Education Nationale de plutôt s'engager à revoir dès à présent la carte scolaire en affectant tous les élèves de la commune (y compris les élèves des hameaux d'Amerey, Moyenpal et Rasey) dans les écoles du centre, avec, par conséquent, la fermeture du RPC en septembre, à la condition que l'Education Nationale s'engage par contre à maintenir la totalité des postes existants. Mission était alors donnée à Mme le Maire, à l'issue de cette réunion, de proposer cette solution à Mme DOAN et M. BOUREL.

Mme le Maire a reçu, dès la rentrée du 7 Janvier, un courrier de M. BOUREL, DASEN, confirmant le fait que la commune faisait belle et bien partie du champ des écoles impactées par un retrait d'emploi dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire, avec un réel risque d'une suppression de poste au RPC laissant ainsi une classe par école de quatre niveaux chacune. C'est pourquoi, comme délibéré à l'occasion de la réunion de concertation, et confirmé de manière informelle lors du précédent Conseil Municipal, elle s'est rapprochée de Mme DOAN et M. BOUREL afin de leur repréciser la proposition alternative de restructuration des écoles pour la prochaine rentrée scolaire. Nos interlocuteurs de l'Education Nationale lui ont confirmé leur engagement à revenir effectivement sur leur décision de retrait d'emploi à la rentrée lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) de début Février, si, les élus municipaux s'engageaient à délibérer, dès la réunion du Conseil Municipal de Janvier, sur cette solution.

Mme le Maire précise que le point a donc été inscrit à l'ordre du jour de la réunion de ce soir. Elle précise par ailleurs aux élus que s'il s'agit effectivement de la meilleure solution pour les enfants de la commune afin de conserver la qualité d'enseignement aujourd'hui existante, cette décision fait bien évidemment partie des plus difficiles à prendre pour un Conseil Municipal, d'autant plus au regard des combats régulièrement menés à ce sujet depuis 2001.

Elle indique, par contre, que si la décision est confirmée, les élus s'engagent, courant des mois qui viennent, à mettre tout en œuvre pour faciliter au mieux cette restructuration (transport, horaires des écoles, périscolaire, tarifs cantine, réunion avec les parents, visite des écoles du centre par les enfants et parents du RPC, etc...) afin que la rentrée se passe dans la sérénité pour tous. Elle précise pour finir que le fait que les enfants puissent retrouver leurs enseignants du RPC à la rentrée est fondamental pour la bonne réussite de cette décision stratégique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de l'engagement du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale à maintenir la totalité des postes d'enseignants existants pour la prochaine rentrée scolaire, décide de modifier la carte scolaire communale de manière à ce que la totalité des enfants xertinois soient, à compter de cette date, scolarisés dans les établissements respectifs du centre-ville dès la rentrée, décide de la fermeture, en conséquence, du Regroupement Pédagogique Communal Amerey-Moyenpal-Rasey, qui comprend l'Ecole Maternelle d'Amerey et l'Ecole Elémentaire de Moyenpal et s'engage à réfléchir, par la suite, sur le devenir des deux bâtiments laissés vacants dans les hameaux d'Amerey et de Moyenpal.

Subvention – Projet d'Amélioration de Peuplements Forestiers

Mme le Maire rappelle le projet de travaux de plantations en forêt communale en vue d'améliorer les peuplements forestiers sur les parcelles AE 111 et AE 74.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet tel que présenté par Mme le Maire, et notamment son plan de financement, précise que le montant des travaux avec maîtrise d'œuvre est de 38 585,51 €, établi sur la base du devis descriptif, la localisation des travaux est précisée dans le formulaire de subvention, sollicite l'octroi d'une aide

publique d'un montant de 14 558,68 €, s'engage à inscrire au budget les crédits nécessaires, et à financer la part des dépenses qui ne sera pas couverte par la subvention sans dépasser le taux maximum autorisé d'aides publiques pour cette opération et à inscrire chaque année au budget de la commune les sommes nécessaires à l'entretien estimé à 10 680 € pour 3 ans, s'engage à ce que le taux de reprise au bout de 5 ans soit conforme à l'arrêté MFR. Le Conseil Municipal désigne, en outre, suite à la consultation du 9 Novembre 2018, l'Office National des Forêts (le seul prestataire ayant remis une offre), comme maître d'œuvre – assistant technique à donneur d'ordre, donne pouvoir à Mme le Maire ou son représentant pour signer tout document et acte relatif à ce projet, atteste avoir recueilli les autorisations préalables requises par la réglementation en vigueur et nécessaires à l'instruction de la demande et certifie que le projet, pour lequel la subvention est demandée, n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer l'exécution du projet avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet par l'Administration.

INFORMATIONS DIVERSES DONNEES PAR MME LE MAIRE AU CONSEIL

Informations sur les Délégations au Maire :

• **MAPA :**

OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
Maîtrise d'Œuvre pour la Création d'un Terrain en Gazon Synthétique Tranche Ferme	ACERE	1 600,00 €
Mission d'Accompagnement pour les Aménagements Extérieurs du Château des Brasseurs	IN SITU Architectes	2 000,00 €
Contrôle Technique des Travaux - Projet de Médiathèque	APAVE	3 100,00 €
Prélèvements d'Analyse Amiante - Projet de Médiathèque	ETI	370,83 €
Analyse et Caractérisation des Enrobés - Réhabilitation de Voirie à Rasey	CUNY Expertises	771,25 €

Consultation en Cours ou à Venir :

Maîtrise d'Œuvre pour la Réhabilitation de la Cour d'Entrée de l'Ecole Maternelle du Centre	Relance de la Consultation en cours
Avis d'Appel à Concurrence pour le Projet de Requalification du Centre-Ville de Xertigny	2 ^{ème} phase en cours : présentation des offres remises par les 3 candidats présélectionnés le 21 Janvier 2019
Etude Stratégique de Revitalisation de Xertigny	Consultation jusqu'au 21 Janvier 2019

Travaux en Cours :

Commune

- **Travaux de la Maison des Associations et son Annexe :** les travaux sont en stand-by, dans l'attente d'une décision prise pour le Lot Chauffage suite à la réception des nouvelles offres.
- **Travaux de Mise en Accessibilité de la Mairie :** l'ascenseur est désormais posé, les sanitaires du sous-sol sont opérationnels, ainsi que les nouvelles parois délimitant les différents espaces / la prochaine étape consistera à poser les menuiseries pour les portes coupe-feu à prévoir.
- **Travaux du Local VTT Trial Indoor :** les travaux progressent, la partie électricité devrait être réalisée par l'équipe technique en début d'année et les modules montés par des stagiaires de l'ENSTIB d'ici la fin du mois de janvier.
- **Travaux de la Maison du Vélo et de la Forêt :** le terrassement de la future Maison a débuté en début d'année.

Divers :

- **Divers :** Remerciements de la Famille ETIENNE pour les travaux réalisés Route de Mirecourt de cheminement piétonnier pour que les enfants puissent accéder aux arrêts de bus en toute sécurité.

Agenda :

- **18 Janvier :** Vœux de la Communauté d'Agglomération d'Epinal
- **18 Janvier :** Vœux aux Forces Vives
- **21 Janvier :** Présentation des Offres pour la Requalification du Centre-Ville des 3 Candidats Présélectionnés
- **2 Février :** Cluedo Géant organisé par le Conseil Municipal des Jeunes
- **4 Février :** Audition des Candidats du Bourg-Centre
- **10 Février :** Réunion sur les Affouages
- **15 Février :** Réunion 0 de Lancement avec l'EPFL des Etudes Techniques des bâtiments de l'EHPAD
- **15 Février :** Réunion Publique à Rasey sur les Travaux à Venir
- **Prochain CM :** 21 Février

A Xertigny, le 24 Janvier 2019

Mme Véronique MARCOT
Maire de Xertigny

